

THEME VI : L'ETAT ET LE POUVOIR

L'homme ne vit pas seul, mais en société avec ses semblables. Cette vie communautaire impose, pour son organisation et sa gestion, l'institution des organes et d'un pouvoir légalement établis. C'est ce qui justifie la raison d'être de l'Etat et du pouvoir politique. La réflexion philosophique porte essentiellement sur l'essence et la fonction véritable de l'Etat, sur ce que serait le pouvoir politique idéal et sur les rapports qu'il y a entre le citoyen, l'Etat et le pouvoir politique. On note à ce sujet une divergence d'opinions. Ainsi, dans un premier temps il sera question de définir les concepts de l'Etat, nation et patrie. Dans un deuxième temps, il s'agira d'expliquer les théories de l'Etat. Dans un troisième temps nous analyserons le pouvoir politique et ses différentes formes d'expression. En dernier lieu nous établirons les rapports entre le citoyen, l'Etat et le pouvoir.

I- Définition de l'Etat, la Nation et la Patrie

Du latin "*Stare, ou Status*" qui veut dire se maintenir, l'Etat désigne l'ensemble des institutions (organes) juridiques, militaires et administratives qui gèrent un pays. C'est un organe doté d'une puissance institutionnelle. L'Etat est institué sur un territoire au nom d'une Nation dans lequel vit une communauté d'hommes qui forment une Patrie.

Du latin "*Natus*" qui signifie naissance, la Nation est une communauté d'hommes installée sur un territoire, un pays ayant des frontières déterminées et dans lequel se trouvent des individus libres, jouissant d'une souveraineté et politiquement organisés. Ces individus ont en partage certaines valeurs exprimant leur identité nationale.

Le terme Patrie vient du latin "*patria*", de *pater* qui veut dire père, la patrie désigne la terre où l'on est né ou dont on est originaire. Il s'agit d'un lien d'affinité, d'attachement et d'amour qui unifie un homme à ses origines culturelles et linguistiques. Elle se définit en d'autres termes comme une communauté politique d'individus habitant sur un même territoire.

II- Les théories de l'Etat

De par son organisation institutionnelle, l'action de l'Etat est interprétée sous multiple sens. Il se saisit tantôt comme arbitre social, tantôt comme un instrument de domination et d'aliénation.

1- L'Etat comme arbitre social

Un arbitre est un régulateur, un juge impartial. Dire que l'Etat est un arbitre social signifie qu'il est régulateur du jeu social faisant preuve de neutralité et d'impartialité. Cette conception est développée par Spinoza et Hegel.

D'après Spinoza, l'Etat n'a d'autres missions que d'arbitrer les conflits entre les citoyens. Son but final et sa fonction consistent à sauvegarder les acquis et à garantir la sécurité du peuple. Ainsi donc, loin de contraindre, d'exploiter ou de dominer les citoyens, l'Etat préserve la liberté, la dignité du citoyen en promouvant ses droits et devoirs. Il s'agit du droit à la vie, à la liberté d'expression, à l'éducation, au travail, à l'égalité, ... C'est à juste titre que dans son ouvrage *Traité théologico-politique*, Spinoza déclare : « Il résulte avec la dernière évidence

que la fin dernière de l'Etat n'est pas la domination, ce n'est pas pour tenir l'homme par la crainte et faire qu'il appartienne à une autre force que l'Etat est institué ; au contraire c'est pour libérer l'individu de la crainte, pour qu'il vive autant que possible en sécurité »

A la suite de Spinoza, Hegel fait savoir l'Etat comme la plus haute juridiction de la société. C'est une institution qui protège les citoyens. L'Etat est pour Hegel un Dieu sur terre qui assure la justice sociale en luttant contre la barbarie et l'arbitraire. Il est le conciliateur des intérêts individuels et collectifs. C'est dire que ce n'est que dans l'Etat que l'individu vit conformément aux règles de la raison. C'est pourquoi il écrit : « *il n'y a de développement de l'individu libre qu'à la faveur de l'Etat émancipateur, dont les hommes sont eux-mêmes les agents, s'élevant ainsi à la dimension universelle.* » (*Principes de la philosophie du droit*).

2- L'Etat comme instrument de domination et d'aliénation (Marx, Lénine, Stirner, Bakounine)

L'Etat n'est pas toujours un arbitre social. Il est plutôt, selon les marxistes, un instrument de domination. Par domination, on entend l'oppression, l'assujettissement.

En effet, pour Marx l'Etat est un organe au service d'une classe à savoir la classe économiquement dominante. Il n'existe que pour réprimer, mater, dominer et opprimer les faibles afin de préserver les intérêts de cette dernière. L'Etat esclavagiste est au service des maîtres, l'Etat féodal au service des seigneurs et l'Etat capitaliste au service des bourgeois. C'est ainsi que Marx affirme : « *L'Etat est le pouvoir organisé d'une classe en vue de l'oppression d'une autre* » (*Le Manifeste du parti communiste*)

Dans le même sens, Lénine estime que l'Etat est né avec l'apparition des classes aux intérêts divergents. Il se présente comme une machine monstrueuse qui réprime le peuple, le maintient dans la soumission à travers ses organes de répression : l'armée, la police, les tribunaux, les services de renseignement, ... Ce qui lui permet d'écrire : « *l'Etat est le produit de la manifestation des antagonismes des classes inconciliables. L'Etat surgit là, au moment et dans la mesure où objectivement les contradictions des classes ne peuvent être conciliées...* » (*Du marxisme au communisme*)

Par ailleurs, l'Etat est aussi perçu par les anarchistes comme un instrument d'aliénation. Par aliénation, on entend la privation des droits en particulier droit à la liberté. La réflexion de Max Stirner et celle de Bakounine vont dans ce sens.

Pour Max Stirner la fonction de l'Etat consiste seulement, à assujettir et aliéner la liberté des citoyens. Son but est de rendre l'individu esclave, moins libre. L'Etat étouffe la liberté individuelle dans la mesure où il contraint les individus à agir et à vivre dans les strictes limites fixées par la loi. Il devient ainsi un mal radical qui écrase, dresse l'homme à l'image d'un animal qui ne doit suivre que les ordres de maître et non faire sa propre volonté. Ainsi, celui qui veut la liberté et la paix doit être adversaire de l'Etat. Voilà pourquoi il écrit : « *L'Etat n'a jamais eu qu'un seul but : borner, lier, subordonner l'individu, l'assujettir à une quelconque généralité* » (*l'Unique et sa propriété*)

En outre, Bakounine dit aussi que vivre dans un Etat c'est renoncer à sa liberté parce que dans une société organisée, un individu ne peut agir comme bon lui semble. C'est dire que l'Etat impose des règles qui sont incompatibles avec la volonté individuelle. C'est ainsi qu'il affirme : « *L'Etat est un immense cimetière où viennent s'enterrer toutes les manifestations de la vie individuelle* ». (*Etatisme et anarchie*). Aussi Bakounine pense que l'Etat quel que soit sa forme doit être dissout immédiatement.

III- Le pouvoir politique et ses différentes formes d'expression

1- Définition du pouvoir politique

Du latin *“potere”*, qui veut dire puissance, capacité, le pouvoir désigne la puissance, la force, la capacité de réaliser quelque chose et d’agir. C’est l’autorité, l’influence ou la domination qu’un individu ou un groupe d’individus exerce sur les autres et sur les choses. Mais le pouvoir politique se définit comme toute forme d’autorité ou de gouvernement qui s’exerce dans la gestion d’un Etat. Il s’agit d’un pouvoir légal c’est-à-dire fondé sur la loi. Il peut aussi se comprendre comme un système ou une forme de gouvernement qu’un Etat adopte pour gérer une société. Il existe plusieurs formes d’expression du pouvoir politique.

2- Les différentes formes d’expression du pouvoir politique

2.1- L’aristocratie (Platon)

Du grec *“aristos,”* meilleur et *“cratos”* pouvoir, l’aristocratie est le pouvoir des meilleurs. C’est un régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par une classe d’intellectuels, c’est-à-dire l’élite. Il s’agit d’une classe des citoyens pleins d’intelligence et de réalisme.

Platon est considéré comme le théoricien et le défenseur de cette forme de pouvoir. Selon lui, l’aristocratie est le meilleur des gouvernements qui puisse exister car pour éviter les inégalités sociales, l’injustice et la tyrannie, le pouvoir politique doit être exercé par les philosophes. Cela doit être ainsi parce que le philosophe seul possède la connaissance du bien, du juste et du vrai. Ainsi, écrit-il : *« Les maux ne cesseront pas pour les humains avant que la race des purs et authentiques philosophes n’arrive au pouvoir ou que les chefs de cités, par une grâce divine, ne se mettent à philosopher véritablement. » (Lettre VII)*

Les philosophes sont aptes à gérer le pouvoir politique parce qu’ils sont selon Platon, des citoyens dignes de vertu, de tolérance, de sagesse, aimant la vérité et la justice. Si Platon estime que l’aristocratie est la meilleure forme du pouvoir, il n’en demeure pas moins que l’intelligence ou la compétence soit le seul critère du gouvernement.

Dans ce sens, Kant pense que le pouvoir et la raison sont incompatibles et ne peuvent par conséquent cohabiter puisque devant les richesses, le prestige et les honneurs, la raison finira par être corrompue. D’après lui, on ne peut pas associer raison et politique, donc le rôle d’un philosophe serait celui du conseiller. Le philosophe est le conseiller du prince, voilà pourquoi il affirme : *« que des rois deviennent philosophes ou des philosophes deviennent rois, on ne peut guère s’y attendre et l’on ne doit pas non plus le souhaiter parce que la possession du pouvoir corrompt inévitablement le libre jugement de la raison. » (Projet de paix perpétuel)* L’aristocratie présente des limites : exclusion d’une certaine classe sociale dans le jeu politique qui subit plutôt la dictature d’une minorité des citoyens au pouvoir.

2.2- La monarchie (Thomas Hobbes)

Du grec *“monos”* (seul) et *“arkhein”* (pouvoir) ; la monarchie est un régime politique dans lequel un seul individu détient le pouvoir. Thomas Hobbes est partisan de ce régime de gouvernement. Il est parti du constat selon lequel dans l’état de nature, aucune liberté d’action n’est garantie pour les individus. De cette égalité naturelle qui fait que chacun soit un loup pour l’autre, Hobbes pense qu’il faut sortir de l’état de nature. Son idéal est de créer un Etat fort ; il s’agit d’un contrat de soumission entre le souverain et ses sujets les citoyens.

En effet, ce contrat sert à instaurer un pouvoir souverain au Monarque qui doit adopter de son gré toutes les lois et mesures qu’il estime utiles pour maintenir l’ordre, la sécurité et la paix sociale. Il s’agit à tout homme d’abandonner son droit naturel afin de donner à l’Etat le pouvoir de décider, de sanctionner afin de garantir la paix et la sécurité. C’est ainsi qu’il dit : *« la seule façon d’ériger un pouvoir commun, apte à défendre les gens de l’attaque des étrangers et des torts qu’ils pourraient se faire les uns aux autres, c’est de confier tous leurs pouvoirs et toutes leurs forces à un seul individu » (Léviathan)*

Hobbes pense que pour étouffer les instincts et les passions humaines, l’Etat doit incarner un pouvoir illimité, sans restriction pour garantir l’ordre public. Il doit être semblable à un

monstre artificiel, au-dessus de tout citoyen. Selon lui, le meilleur régime politique capable de mettre fin à l'arbitraire et la barbarie des hommes c'est la monarchie. Ainsi, l'Etat, s'il veut jouer son rôle de pacificateur de la société, ne doit avoir de comptes à ne rendre à personne. Il doit par conséquent faire usage de tous les moyens pour faire assoir son autorité. Un gouvernement légitime doit usurper de tous les titres et pouvoirs, prendre les citoyens pour des sujets afin de mieux régner. Thomas Hobbes défend une monarchie absolue où le pouvoir est totalitaire. La monarchie a le mérite de garantir l'unité, la cohésion, la paix sociale et la stabilité des institutions.

Cependant, on peut reprocher à la monarchie certaines faiblesses. Le fait que la monarchie concentre tous les pouvoirs entre les mains d'un seul individu fait d'elle un régime autoritariste et dictatorial.

2.3- La démocratie (Rousseau, Montesquieu)

Du grec "*démos*", peuple et "*kratos*", pouvoir, la démocratie est étymologiquement un régime politique dans lequel le peuple est lui-même souverain. Abraham Lincoln la définit comme "le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple." Il s'agit d'un type de gouvernement dans lequel les dirigeants sont élus par le peuple à travers un scrutin exprimé en suffrage universel.

Charles Montesquieu est l'un des penseurs ayant déterminé les vraies règles de fonctionnement du pouvoir démocratique. Son principe se fonde sur la séparation des pouvoirs. En d'autres termes, il s'agit de faire en sorte que chaque pouvoir s'exerce dans son domaine, et qu'il constitue en soi un contre-pouvoir pour les autres. La démocratie exprime cet idéal de gouvernement subdivisé en instances représentatives garantissant les exigences de liberté, d'égalité, de sécurité et de paix ; exigences qui constituent les idéaux de l'humanité. Montesquieu pense que tout homme disposant du pouvoir est porté à en abuser ; d'où l'urgence de séparer les pouvoirs. Car, écrit-il : « *pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir* » (*De l'esprit des lois*).

Pour Jean Jacques Rousseau, un Etat légitime est un Etat qui fonctionne avec les principes de démocratie directe. Autrement dit pour Rousseau, seule une démocratie directe où le peuple exerce directement le pouvoir législatif est légitime. Ainsi donc, un pouvoir qui donne naissance à un Etat juste, c'est celui fondé sur un contrat dans lequel chaque individu n'obéisse qu'aux lois votées par le peuple dont il fait partie. Ainsi écrit-il : « Tout gouvernement légitime est républicain » (*Du contrat social*). Ces règles sont, pour Rousseau : le droit de vote, le respect, l'obéissance et l'égalité de tous devant la loi, etc. Un pouvoir démocratique doit viser et favoriser l'intérêt général de la collectivité et le maximum de liberté possible. Car un citoyen n'est libre politiquement que quand il est autonome et ne subit pas simplement l'application des lois. C'est ainsi que Rousseau écrit : « *l'obéissance à la loi que l'on s'est prescrite est liberté.* » (*Du contrat social*).

En effet, la démocratie est la meilleure forme de gouvernement dans le sens où le pouvoir est détenu par le peuple, elle garantit les droits des citoyens, consacre la séparation des pouvoirs et la participation de tous à la gestion de la chose publique. Toutefois, on peut reprocher à la démocratie certaines faiblesses : le fait d'élire tout citoyen à la magistrature suprême, la domination de la majorité sur la minorité, la confusion des libertés qui tend au libertinage...

IV- Rapport Citoyen-Etat-pouvoir

Il existe un rapport entre le citoyen, l'Etat et le pouvoir. Car dans un Etat, les citoyens sont soumis à une même autorité qui à son tour garantit les droits et devoirs des citoyens.

C'est dans cette logique que Hegel écrit : « *l'individu qui est sujet par des devoirs, trouve dans leur accomplissement, en tant que citoyen la protection de sa personne et de sa propriété* » (*Principes de la philosophie du droit*). Quant aux rapports citoyen et pouvoir politique, il sied de noter que ce sont les citoyens qui fondent la légitimité du pouvoir politique. Celui-ci, en revanche, organise la vie en société pour le bien-être des citoyens. En outre, l'Etat fonctionne grâce au pouvoir politique. Ces trois notions sont ainsi compatibles et entretiennent des relations de complémentarité.

Conclusion : L'homme ne peut se passer de l'Etat. La vie sociale est tellement complexe qu'elle nécessite un ordre politique pour l'organiser. Ainsi apparaît l'idée de l'Etat et du pouvoir politique.